Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT du VAR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU

Conseil Communautaire
de la Vallée du Gapeau

Séance du 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf février à 9h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 12 février 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	29

Objet de la délibération : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVG.

21-02-19/05

Conseillers à voix délibérative :

M. AYCARD	Maire de Belgentier – 2e Vice-Président
M. FABRE	Maire de Solliès-Toucas – 3e Vice-Président
M. GERARDIN	Maire de Solliès-Ville – 4e Vice-Président
M. VITRANT	Conseiller communautaire – commune de Belgentier
Mme XICLUNA	Conseillère communautaire – commune de Belgentier
Mme MARTINEZ	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. MATTEODO	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme DRELON	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. JAULT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. CALONGE	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme RAVINAL	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. COIQAULT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme SMADJA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUCOU	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. LAURERI	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme DELGADO	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. BOUBEKER	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme BELTRA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. DUPONT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme VINCENTS	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUASSE	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville
M. CASTEL	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Ville
Mme CORPORANDY-VIALLON	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
M. PALMIERI	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
M. GENSOLLEN	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
M. EVEN	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme MANGOT	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
Mme GAMBA	Conseillère communautaire – commune de La Farlède

Conseillers ayant donné procuration :
M. ABRINES à M. PALMIERI
Mme EXCOFFON-JOLLY à Mme CORPORANDY-VIALLON

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

Le Président expose aux membres du conseil communautaire les conditions d'exécution du budget principal de la CCVG de l'exercice 2020. Le Président ayant quitté la séance, conformément à l'Article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présidence de la séance pour cet objet est assurée par M. AYCARD, 2e Vice-Président de la CCVG.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-1, L5211-2 et L2121-31,

VU la délibération du conseil communautaire en date du 18 février 2020 approuvant le budget principal 2020 de la CCVG,

VU la Décision Modificative du budget principal n°1 du 13 octobre 2020,

VU la Décision Modificative du budget principal n°2 du 18 décembre 2020,

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

- **D'APPROUVER** l'exposé du Président,

- **D'ADOPTER** le compte administratif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	17 175 582,67	5 079 250,48
RECETTES	18 698 628,87	2 925 174,37
RESULTAT EXERCICE	1 523 046,20	- 2 154 076,11
RESULTAT REPORTE 2019	1 924 470,13	2 443 758,33
RESULTAT CLOTURE 2020	3 447 516,33	+ 289 682,22
RAR (besoin de financement)	/	2 068 391.00
Report à nouveau 2021 R002/ 1068	1 668 807,55	1 778 708,78

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture du Var le 5.03.21 et de sa publication le ...05 MARS 2021

Docteur André GARRON

Président CCVG
Maire de Solliès-Pont

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DU GAPEAU

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19_05-DE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DU GAPEAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les collectivités de plus de 3 500 habitants, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget primitif et compte administratif (article L2313-1 du CGCT)

INFORMATIONS GENERALES :

Nom EPCI : Communauté de communes de la vallée du Gapeau
Année de création : 1995
Régime fiscal : Fiscalité professionnelle Unique
Nombre de communes membres : 5
Population INSEE : 31 287
Population DGF : 31 812
Potentiel fiscal : 12 433 500 €
Potentiel fiscal par population DGF : 390.84 €
Potentiel fiscal moyen de la catégorie : €
Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0.332530
CIF moyen de la catégorie : NC

INFORMATIONS FISCALES :

- CFE : 31.50 %
- TH Transférée : 7.22 % (pour mémoire)
- TFB : 3.00 %
- TFNB transféré : 4.03 %
- TEOM : 11.50 %

INFORMATIONS FINANCIERES :

DGF 2020 : Dotation de compensation : 2 244 960 €
Dotation d'intercommunalité : 192 463 €
DGF par habitant : 71.75 €
Contribution au redressement des finances publiques : 2018 : 111 627 €
2019 : 111 627 €
2020 : 111 627 €

Autofinancement brut : 3 046 572 €
Autofinancement net : 2 189 141 €

Montant des investissements réels (dont fonds de concours) : 3 945 144 €

Endettement : encours de la dette au 31/12/2020 : 7 175 225 €
Ratios : Encours dette/population : 229.34 €
Encours dette/recettes réelles de fonctionnement : 38.95 %

Dépenses de personnel (012) /dépenses réelles de fonctionnement : 21.53 %

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 917 078,65	5 079 250,48	5 373 539,00	464 289,17
RECETTES	10 917 078,65	5 368 932,70	3 305 148,00	2 242 997,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 688 327,36	17 175 582,67	0,00	3 512 744,69
RECETTES	20 688 327,36	20 623 099,00	0,00	65 228,36

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SPANC / N°SIRET : 24830041000045

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	112 902,85	50 985,16	0,00	61 917,69
RECETTES	112 902,85	57 090,05	0,00	55 812,80

BUDGET : ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 24830041000037

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 329 075,30	825 342,54	104 842,38	398 890,38
RECETTES	1 329 075,30	791 048,74	53 308,50	484 718,06
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 665 837,78	2 150 531,72	0,00	515 306,06
RECETTES	2 665 837,78	2 563 210,89	0,00	102 626,89

BUDGET : Budget Annexe EAU / N°SIRET : 24830041000060

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 979 636,45	865 062,56	581 864,09	532 709,80
RECETTES	1 979 636,45	454 586,83	49 000,00	1 476 049,62
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 777 955,20	455 674,16	0,00	1 322 281,04
RECETTES	1 777 955,20	1 757 417,12	0,00	20 538,08

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.
(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 225 790,40	6 769 655,58	6 060 245,47	1 395 889,35
RECETTES	14 225 790,40	6 614 568,27	3 407 456,50	4 203 765,63

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

COMMUNAUTE COMMUNES VALL GAPEAU - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2020

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 245 023,19	19 832 773,71	0,00	5 412 249,48
RECETTES	25 245 023,19	25 000 817,06	0,00	244 206,13
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	39 470 813,59	26 602 429,29	6 060 245,47	6 808 138,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	39 470 813,59	31 615 385,33	3 407 456,50	4 447 971,76

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 225 790,40	6 769 655,58	6 060 245,47	1 395 889,35
RECETTES	14 225 790,40	6 614 568,27	3 407 456,50	4 203 765,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	25 245 023,19	19 832 773,71	0,00	5 412 249,48
RECETTES	25 245 023,19	25 000 817,06	0,00	244 206,13
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	39 470 813,59	26 602 429,29	6 060 245,47	6 808 138,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	39 470 813,59	31 615 385,33	3 407 456,50	4 447 971,76

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

18 février 2021 12:15:53

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN DEPENSE

Collectivité : COMMUNAUTE COMMUNES VALL GAPEAU **Budget : BUDGET PRINCIPAL** **2020**

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				**3 094 122,00 €**
2041413 - Communes du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	92	190 000,00 €	0,00 €	190 000,00 €
2041511 - GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	01	1 326 094,00 €	566 480,85 €	759 613,00 €
20421 - Privé - Biens mobiliers, matériel et études	816	60 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
20423 - Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	92	120 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	833	222 954,00 €	137 743,08 €	85 210,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	020	59 875,00 €	0,00 €	59 875,00 €
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	411	194 836,65 €	45 526,20 €	149 310,00 €
2152 - Installations de voirie	812	297 725,00 €	138 865,20 €	141 135,00 €
2152 - Installations de voirie	821	1 906 476,00 €	1 557 870,95 €	348 605,00 €
2152 - Installations de voirie	824	623 825,00 €	1 881,60 €	620 000,00 €
2152 - Installations de voirie	833	195 000,00 €	27 540,00 €	167 460,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	812	361 914,00 €	0,00 €	355 914,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	832	92 000,00 €	0,00 €	92 000,00 €
Opération 17 - déchetterie communautaire La farlède				**1 176 707,00 €**
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	812	1 762 888,00 €	586 180,87 €	1 176 707,00 €
Opération 19 - amenagement nouvel office tourisme				**914 813,00 €**
2312 - Agencements et aménagements de terrains	023	945 313,00 €	30 499,46 €	914 813,00 €
Opération 20 - piste d'athletisme stade Murat SP				**187 897,00 €**
2312 - Agencements et aménagements de terrains	411	600 000,00 €	12 102,60 €	187 897,00 €
	Total des dépenses	**8 958 900,65 €**	**3 104 690,81 €**	**5 373 539,00 €**

Arrêté à la somme de cinq millions trois cent soixante trois mille cinq cent trente neuf euros.

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE TOULON
PLACE BESAGNE BT A
CS 61212
83000 TOULON
04 94 92 70 91

Pour le Président
et par délégation
Directrice Générale Adjointe
Pascale LE CREF

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__05-DE

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN RECETTE

Collectivité : COMMUNAUTE COMMUNES VALL GAPEAU **Budget : BUDGET PRINCIPAL** **2020**

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				3 305 148,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	01	1 192 459,00 €	0,00 €	956 748,00 €
10222 - F.C.T.V.A.	812	438 984,11 €	38 167,32 €	400 816,00 €
1311 - Etat et établissements nationaux	023	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
1311 - Etat et établissements nationaux	812	375 000,00 €	0,00 €	375 000,00 €
1311 - Etat et établissements nationaux	833	37 897,00 €	0,00 €	37 897,00 €
1312 - Régions	023	396 900,00 €	0,00 €	396 900,00 €
1312 - Régions	411	135 000,00 €	0,00 €	135 000,00 €
1312 - Régions	812	456 500,00 €	0,00 €	456 500,00 €
1312 - Régions	833	180 164,00 €	47 700,00 €	132 464,00 €
1313 - Départements	812	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €
1313 - Départements	833	63 823,00 €	0,00 €	63 823,00 €
	Total des recettes	**3 626 727,11 €**	**85 867,32 €**	**3 305 148,00 €**

Arrêté à la somme de trois millions trois cent cinq mille cent quarante huit euros

Pays Communauté de Communes

083020
SGC TOULON